

**Non à la maltraitance institutionnelle : Assez d'injonctions contradictoires
et de pressions !
Plus de 100 directeur-trices parisien-nes signent une lettre ouverte.**

Depuis le 16 mars, les enseignant-es et AESH parisien-nes ont prouvé qu'ils-elles ne manquaient ni de courage ni de professionnalisme. La réouverture des écoles parisiennes le 11 mai s'est faite de manière précipitée et désorganisée, les obligeant toutes et tous à travailler dans l'urgence, l'incertitude et l'angoisse, au fil des ordres et contre-ordres académiques et ministériels.

Le protocole sanitaire, inapplicable sur un certain nombre de points, met les enseignant-es et AESH en défaut et les oblige à des arbitrages impossibles entre respect des gestes barrières et respect des besoins des élèves. Le travail en équipe est dégradé par l'ampleur de la charge organisationnelle qui pèse sur les écoles dans lesquelles on ne cesse de recommencer ce qui vient d'être fait en fonction des annonces ministérielles, des injonctions hiérarchiques et des demandes légitimes des parents.

Notre institution a pour devoir de protéger tous ses personnels des risques psychosociaux. Son action dans cette période exceptionnelle a au contraire eu tendance à les y exposer, notamment les directrices et directeurs. À l'échelle ministérielle et à l'échelle académique, la gestion de cette crise s'apparente de plus en plus à de la maltraitance institutionnelle.

Déjà plus de cent directeur-trices parisien-nes ont signé une lettre ouverte dénonçant la situation actuelle et les annonces ministérielles contradictoires et sans lien avec les capacités d'accueil réelles sur le terrain :

« [...] L'annonce fracassante le jeudi 28 mai de « l'accueil systématique de tous les élèves avant les vacances » c'est la déclaration de trop ! Il n'est pas question que les fragiles dispositifs d'accueil que nous sommes parvenu-es à construire avec les enseignant-es soient remis en cause. Nous ne continuerons pas à faire, défaire et refaire au gré de la communication ministérielle.

« Tant que le protocole sanitaire doit être appliqué, ce n'est pas l'École qui fonctionne, mais un accueil très limité d'un certain nombre d'élèves prioritaires. [...] »

L'Académie de Paris apparaît aujourd'hui défailante à garantir la santé de ses personnels. Elle doit prendre ses responsabilités en tant qu'employeur et exprimer clairement quelle est la priorité : la protection sanitaire des personnels, des enfants et de leurs familles ou l'accueil généralisé avec une protection diminuée.

Paris, le 3 juin 2020

Contact presse :

Elisabeth Kutas, secrétaire départementale du SNUipp-FSU Paris - 06 08 85 40 32